

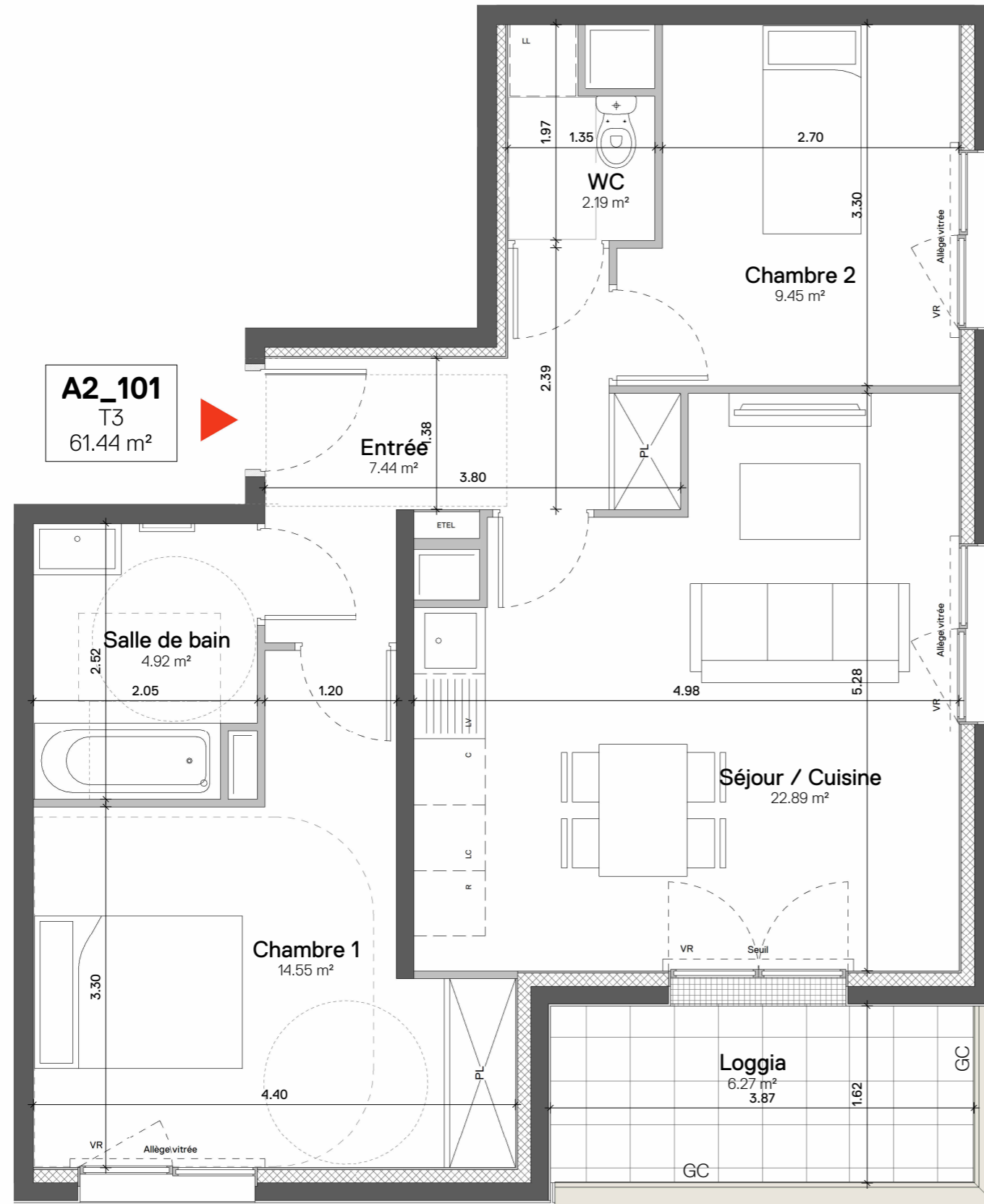
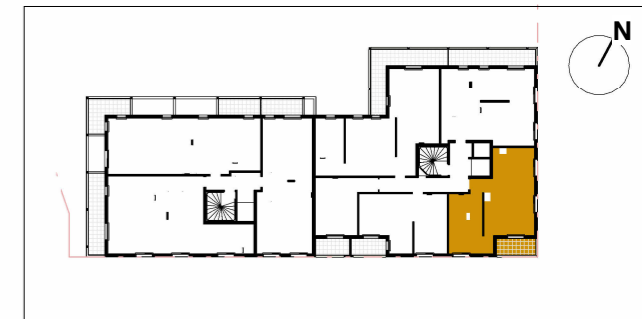


LOT N°	A2-101	Type	T3
Bâtiment	A2	Etage	R+1

SURFACE HABITABLE (m²)	
Entrée	7.44 m²
Séjour / Cuisine	22.89 m²
Chambre 1	14.55 m²
Chambre 2	9.45 m²
Salle de bain	4.92 m²
WC	2.19 m²
TOTAL SURFACE HABITABLE	61.44 m²
Loggia	6.27 m²
TOTAL SURFACES ANNEXES	6.27 m²

Ind	Date	Modification
A	01/07/2026	

HSP = 2.5 m



A2_101
T3
61.44 m²



LEGENDE

[R] Réfrigérateur	[S] Sèche-serviette	[E] Tableau électrique
[C] Plaque de cuisson	[R] Radiateur	[S] Soffite ou faux-plafond
[L] Lave-linge	[F] Fenêtre à allège vitrée fixe	[H] HSFP Hauteur sous faux-plafond
[L] Lave-vaisselle	[P] Porte Fenêtre	[PL] Placard [PO] Placard en option
[L] Linéaire complémentaire	[VR] Volet roulant	[R] Robinet de puisage
	[GC] Garde-corps	

Nom de l'Acquéreur	Date et Signature Acquéreur	Date et Signature Vendeur

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les cotes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements tels que radiateurs, sèche-serviettes et bouches VMC sont figurés à titre indicatif et non limitatif. La surface habitable des placards est incluse dans les pièces attenantes. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art. 4.1)